> hebdomadaire 193º année 5 janvier 2017 n° 1 / 7714e pages 1 à 56



ÉDITORIAL

1 Suicide sans mode d'emploi, Rémy Libchaber

ACTUALITÉS

- 5 Admission des créances (portée pour la caution): exigibilité du solde du compte courant
- 6 Droit d'auteur et droits voisins (gestion collective): publication d'une ordonnance
- 7 Nouveau divorce par consentement mutuel: modalités d'application
- 8 Données personnelles : portée de l'accès dans le cadre de la lutte contre la criminalité
- 10 Liberté d'expression (affaire Borrel): critique d'un avocat contre l'action de magistrats
- 11 Sécurité publique : présentation en conseil des ministres d'un projet de loi

POINT DE VUE

16 Regard critique sur les causes d'exonération de la responsabilité, Bélinda Waltz-Teracol

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 24 Panorama: Responsabilité civile, Philippe Brun, Olivier Gout et Christophe Quézel-Ambrunaz
- Notes: La reconnaissance du droit à la preuve en droit du travail, note sous Soc. 9 nov. 2016. Gwendoline Lardeux
- 42 Aides d'État: critère du créancier privé en économie de marché, note sous Tribunal de l'Union européenne, 15 sept. 2016, Hélène Aubry
- 46 La réparation de la perte de chance, entre clarification et interrogations persistantes, note sous Civ. 1re, 12 oct. 2016, Julie Traullé
- 51 Le régime du contrat de déménagement : droit commercial, droit civil, droit de la consommation?, note sous Civ. 1re, 12 oct. 2016, Nicolas Balat

56 Romain Perray - Le fichier TES: un réel danger?







Version numérique incluse*



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIOUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER, Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

· DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370) Thomas COUSTET (5356)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER Contrat d'affaires: Xavier DELPECH Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commercants: Yves ROUOUET Société et marché financier: Alain LIENHARD

ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284) Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIOUES Illustration converture: Fanny BLEY-GUIBAL Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY. Directrice 80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992 Revue hebdomadaire (44 numéros par an) Prix de l'abonnement: France: 540 € HT (551,34 € TTC)

Étranger: 606 € HT Prix au numéro: 24 € TTC ISSN 0034-1835 Nº CPPAP 1017 T 82206 JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3 53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Janvier 2017

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 € Siege social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Société des Éditions Lefebvre Sarrut

SOMMAIRE





DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Taux effectif global:

4

frais de préfinancement et conventionnalité de la sanction, Civ. 1º, 14 déc. 2016

Contrat d'affaires

Transport terrestre (marchandises): portée de la prescription d'un an, Com. 13 déc. 2016

Entreprise en difficulté

Admission des créances (portée pour la caution): exigibilité du solde du compte courant, Com. 13 déc. 2016 Alsace-Moselle (saisie immobilière): publicité de l'ordonnance du juge-commissaire, Com. 13 déc. 2016

Fonds de commerce et commercants Bail commercial (révision du loyer): seuil de mise en œuvre de la clause d'échelle mobile, Civ. 3°, 15 déc. 2016 Bail commercial (révision du loyer): clause d'échelle mobile et notion de bail en cours, Civ. 3°, 15 déc. 2016

Propriété intellectuelle

Marque communautaire: action du titulaire en cas de risque de confusion. CJUE 21 déc. 2016

Droit d'auteur et droits voisins (gestion collective): publication d'une ordonnance

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance Responsabilité des avocats: perte de chance réparable, Civ. 1^{re}, 14 déc. 2016

Famille-Personne-Succession

Nouveau divorce par consentement mutuel: modalités d'application



DROIT IMMOBILIER

Bail

SAFER (droit de préemption): cession simultanée de la nue-propriété et de l'usufruit, Civ. 3°, 15 déc. 2016



DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Données personnelles: portée de l'accès dans le cadre de la lutte contre la criminalité, CJUE 21 déc. 2016

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Circulation routière (stationnement): attestation de responsabilité d'un tiers, Crim. 14 déc. 2016 Circulation routière (stationnement): force probante du ticket horodateur, Crim. 13 déc. 2016

Presse et communication

Liberté d'expression (affaire Borrel): critique d'un avocat contre l'action de magistrats, Cass., ass. plén., 16 déc. 2016

Procédure pénale

Sécurité publique: présentation en conseil des ministres d'un projet de loi Impartialité du procès: défaut de communication du nom des témoins à charge, Crim. 14 déc. 2016

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Convention individuelle de forfait: action des syndicats et consentement des salariés, Soc. 14 déc. 2016 Licenciement (nullité): indemnisation en cas de réintégration, Soc. 14 déc. 2016 Licenciement économique (salariée enceinte): conditions de la nullité, Soc. 14 déc. 2016 Travail à temps partiel (durée et horaires): mentions du contrat de travail, Soc. 14 déc. 2016 Transport public urbain: aménagement du temps de travail par décret, Soc. 14 déc. 2016 Contrat de sécurisation professionnelle: arrêt de travail d'origine professionnelle, Soc. 14 déc. 2016 Harcèlement moral (employeur): preuve de l'élément intentionnel du délit, *Crim.* 13 déc. 2016

Sécurité sociale

Prestations (cure thermale): régime des frais de transport, Civ. 2º, 15 déc. 2016

PROCEDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Péremption d'instance: portée de l'avis de fixation de la date des débats, Civ. 2°, 16 déc. 2016 Péremption d'instance: conventionnalité au regard du droit à un procès équitable, Civ. 2º, 16 déc. 2016

Référé (trouble manifestement illicite): intérêt à agir d'un syndicat de médecins, Civ. 1[∞], 14 déc. 2016

Compétence européenne: vente par internet en violation d'un réseau de distribution, CJUE 21 déc. 2016



16

Regard critique sur les causes d'exonération de la responsabilité par Bélinda Waltz-Teracol



CHRONIQUE

18

L'européanisation de la responsabilité civile : mythe ou réalité ? par Jonas Knetsch

PANORAMA

24

Responsabilité civile novembre 2015 - novembre 2016 par Philippe Brun, Olivier Gout et Christophe Quézel-Ambrunaz

NOTES

37

La reconnaissance du droit à la preuve en droit du travail, note sous Soc. 9 nov. 2016 par Gwendoline Lardeux

42

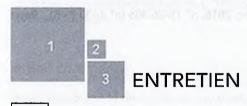
Aides d'État: critère du créancier privé en économie de marché, note sous Trib. UE, 15 sept. 2016 par Hélène Aubry

46

La réparation de la perte de chance, entre clarification et interrogations persistantes, note sous Civ. 1^{ro}, 12 oct. 2016 par Julie Traullé

51

Le régime du contrat de déménagement: droit commercial, droit civil, droit de la consommation?, note sous Civ. 1°, 12 oct. 2016 par Nicolas Balat



Romain Perray Le fichier TES: un réel danger? La rédaction du Recueil vous souhaite une bonne année 2017

A L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... »,
 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr